



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

— RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 16/06/2023

ID : 084-218400877-20230616-DL_480_FIN_BIS-DE

S²LOW

N° 480/2023

SEANCE DU 12 JUIN 2023

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 26
- Votants : 34

Pour : 34
Contre : 00
Abstention : 00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le :

16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Etaient présents

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, , Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Joëlle CHALANDON, M. Jean-Dominique ARTAUD, M. Pierre MARQUESTAUT, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, M. Bernard VATON, M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI

Absents représentés

M. Claude BOURGEOIS représenté par Mme Catherine GASPA
Mme Chantal GRABNER représentée par M. Xavier MARQUOT
M. Jean-Michel BOUDIER représenté par M. Michel BOUYER
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Jean-Dominique ARCHIER
Mme Valérie ANDRES représentée par M. Jonathan ARGENSON
Mme Aline LANDRIN représentée par Mme Céline BEYNEIX
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU
Mme Yannick CUER représentée par M. Jean-Pierre PASERO

Absente

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 480/2023

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 AU 01/01/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 1^{er} du décret n° 2015-1899 du 30/12/2015 portant application du III de l'article 106 de la loi NOTRe du 07/08/2015 ;

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 25/04/2023 et joint

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 5 juin 2023 ;

Considérant que les collectivités territoriales doivent adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024 pour leurs budgets gérés en M14 notamment ;

Considérant que le budget principal de la ville d'Orange est actuellement géré en M14 ;

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la mise en place du référentiel budgétaire et comptable M57 développé.

Article 2 : de décider de la mise en place de ce référentiel budgétaire et comptable à compter du 01/01/2024 pour le budget principal de la ville d'Orange.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

La Secrétaire de séance
Céline BEYNEIX

